

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.05
Tous les jours... 0.03
Trois fois par semaine... 0.02
Une fois la semaine... 0.01

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Juillet 1885

CONSISTOIRE PAPAL

Un consistoire papal a eu lieu à Rome hier. Après avoir prononcé une éloquente allocution, Sa Sainteté Léon XIII a créé cardinaux l'archevêque Moran, d'Australie; l'archevêque Meleicheo, de Cologne; l'archevêque Capelatro, de Capoue; l'archevêque Baloglini, de Bologne; l'évêque Schillfano et Monsignor Cristofori.

LE PROCÈS DE RIEL

Le Canada s'est assuré les services d'un correspondant spécial qui est le même que celui de la Minerve. Ses lettres paraîtront le même jour dans les deux journaux. Nous donnons aujourd'hui la première de notre correspondant de Régina. Si l'on ajoute les informations que nous fournit le télégraphe, nos lecteurs peuvent être sûrs d'être bien renseignés sur cette cause célèbre et sur les procès des autres prisonniers métis.

L'EFFIGIE DE RIEL

Sous ce titre, un correspondant du Citizen qui signe "Loyalist" s'indigne naïvement de la condamnation passé par un groupe nombreux de Canadiens-français d'Ottawa sur la conduite indigne de quelques individus qui ont pendu et brûlé Riel et Poundmaker en effigie, lors de la réception de nos braves Francs-Tireurs, vendredi soir.

L'indignation de "Loyalist" est ni plus ni moins que ridicule, comme l'est aussi, d'ailleurs, le mode qu'il adopte pour apprécier la démarche des nôtres en cette occurrence. Il nous accuse, en effet, de sympathiser avec Riel, d'en faire un martyr et de vouloir le soustraire à la justice, quand nous avons simplement protesté contre l'inconvenance, la gaminerie burlesque et le manque absolu de dignité et de cœur de ceux qui insultent bravement les vaincus à quelques centaines de milles du champ de bataille, qui singent la justice dans l'accomplissement de son châtiement le plus terrible et avant même qu'elle ait cru devoir condamner ou absoudre.

Quant à notre loyauté, il y a assez longtemps que l'on nous corne les oreilles avec ce mot-là et nous défendons à "Loyalist" et à ses pareils de la mettre en doute davantage. Les nôtres se sont battus là-bas, au Nord-Ouest, et que l'on aille demander un peu à leurs chefs et à leurs frères d'armes si ce ne sont pas de loyaux sujets de l'Empire et de vaillants soldats que les volontaires du 65ème et du 9ème. Ils allaient combattre presque des frères dans la personne des Métis; ils sont partis tout de même, parce que c'était leur devoir. Rendus sur le théâtre de la révolte, ils se sont héroïquement conduits, parce qu'on ne sait pas faire autrement chez nous.

Maintenant, un dernier mot. Ce que nous demandons pour Riel et les autres prisonniers, c'est un procès complet, impartial, un procès où toutes les facilités leur soient données de prouver leur innocence; et, s'ils sont trouvés coupables sous ces circonstances, la justice devra avoir son cours. Jusqu' alors, par exemple, nous exigeons que les mal-appris ne puissent pas impunément exhiber à nos yeux leur fanatisme et ses lâches inventions.

Nous avons droit à cela et le demandons au nom de tous les honnêtes gens et des Canadiens français d'Ottawa en particulier. Si ça ne plait pas à "Loyalist," tant pis pour lui.

LA COLONISATION

Un vaillant apôtre de la foi et un ami dévoué de la colonisation, le R. Père Thérien, O. M. I., vient d'adresser au Directeur de la Minerve, M. J. Tassé, la lettre suivante:

Mattawan, 24 juillet. Cher M. Tassé, Pardonnez-moi le retard que j'ai apporté à répondre à votre bonne lettre du 2 courant. J'étais absent de la maison quand elle nous est parvenue, et à peine de retour il m'a fallu répartir sans pouvoir m'acquitter de mes obligations envers vous.

Je me mets à l'œuvre, mais ce sera pour produire peu de chose. Le but de mon voyage sur la ligne du Pacifique était d'encourager les colons déjà établis et de voir s'il y avait de la place pour un plus grand nombre.

Quant au chiffre de la population canadienne-française le long de la ligne, je ne puis que vous en donner un aperçu approximatif, le but de mon voyage ayant été surtout de découvrir des terres où nos compatriotes pourraient s'établir avec avantage.

Voici cet aperçu qui, je pense, n'est pas loin de la vérité. Nous avons à Mattawan 153 familles canadiennes-françaises; à Renton, 12; Lac Talon, 115; North Bay, 20; Esturgeon, 40; Verner, 7; Rivière la Veuve, 5; Sudbury, 12; Chelmsford, 7; soit un total de 371 familles canadiennes-françaises.

Il y a de plus un bon nombre de jeunes gens et de pères de famille dont les familles sont en Bas-Canada et qui ont commencé ici des établissements. Avant longtemps nous compterons autant de nouvelles familles.

Presque partout dans les endroits que je viens de mentionner, nos compatriotes forment la majorité absolue de toute la population, de sorte que la majorité dans toute la partie nord du district de Nipissing est canadienne-française. Espérons que cette majorité se maintiendra par l'arrivée de nou-

veaux colons canadiens-français, c'est ce à quoi nous travaillons dans la faible mesure de nos forces. C'est un pays qui ne fait que commencer à s'ouvrir. Pourquoi ne nous en emparerions-nous pas afin d'agrandir le domaine de nos compatriotes?

En formant une chaîne non interrompue d'établissements canadiens le long de la ligne du Pacifique, nous assurons pour nos enfants une immense étendue de terrains, y compris la région entre la ligne et le lac Témiscamingue. Nous assurons aussi à nos compatriotes la possession des magnifiques terres du lac Témiscamingue.

Nous voyons tous avec un bien grand plaisir le vif intérêt que vous portez au développement de la race canadienne française en Amérique. C'est la meilleure preuve que vous puissiez donner de votre patriotisme ardent et éclairé.

Travaillons tous de concert à établir notre nationalité sur les deux bases solides de la religion et de la culture de notre sol, et nous assurerons à notre race un avenir glorieux.

Votre tout dévoué, T. THÉRIEN, O. M. I.

Voici certes des paroles que tout canadien-français doit aimer à entendre. "La majorité dans toute la partie Nord du district de Nipissing est Canadienne-française," dit le Rév. Père Thérien. Eh bien! si notre race domine déjà en ces lieux aujourd'hui, demain elle en formera toute la population.

Emparons nous du sol qui borde la voie du Pacifique: voici le mot de ralliement que nous jetons à tous ceux des nôtres qui voudraient tenter fortune ailleurs que dans la position qu'ils occupent à l'heure actuelle. La clef de notre avenir dans Ontario est là; c'est aussi le chemin qui plus tard nous conduira forcément au Manitoba et dans les vastes territoires du Nord-Ouest.

Pour maintenant, le territoire de Nipissing, la vaste et riche région des terres du Témiscamingue exigent tout notre encouragement, toutes nos aspirations, et à la suite du R. Père Thérien et de ses vaillants frères les Oblats que l'on aille bravement planter sa tente dans le nouveau pays à coloniser.

LE CANADA A ANVERS

M. H. de la Martinière, dans la Revue Française de l'Etranger et des Colonies, apprécie très-élogieusement les produits canadiens de l'exposition d'Anvers; son article est le digne pendant de tous les éloges que la presse belge et française a déjà publiés sur le même sujet.

Préchant entr'autres choses à ses compatriotes la nécessité qu'il y a pour eux, aujourd'hui, d'entrer dans la voie des établissements coloniaux, l'écrivain de la Revue dit: "L'Angleterre n'ayant pas répondu officiellement à l'invitation du gouvernement belge, les colonies britanniques ne sont représentées à l'exposition d'Anvers que par les envois du Dominion of Canada. Je ne parlerai pas du bazar indien, organisé par quelques industriels, qui ne peut que attirer l'attention après les splendeurs de la section indienne, à l'exposition de Paris de 1878, et les merveilleux objets d'art envoyés alors par S. A. R. le prince de Galles. L'exposition du gouvernement canadien est au contraire fort intéressante pour nous autres Français. La prospérité, la richesse et le développement extraordinaire de ce pays, presque inconnu il y a un siècle, doivent être les arguments les plus décisifs pour nous encourager dans la voie des établissements coloniaux.

Le Canada offre le démenti le plus absolu à cette formule malheureusement trop répétée chez nous, à savoir que la race française ne sait pas coloniser. Les qualités remarquables que l'on rencontre chez les Canadiens, descendants pour la plupart des Français qui émigrèrent au siècle dernier, ne sont point perdues chez nous; il suffit d'offrir à l'émigration un pays sagement administré et doté de lois raisonnables qui le mettent à l'abri des revirements de la politique. Le Canada, ce pays si français par le cœur, les mœurs, les institutions et même par la langue, a été trop souvent décrit chez nous et dans les études de haute valeur pour qu'il nous soit nécessaire d'y revenir."

M. de la martinière passe ensuite en revue la variété des produits canadiens, puis ayant constaté que déjà notre industrie est assez avancée pour que le Canada ne soit plus tributaire des autres nations, et que notre agriculture, dont l'éloge n'est plus à faire, défriche tous les jours de nouvelles et immenses étendues de terres vierges, il termine son intéressante étude par les réflexions suivantes:

"L'impression du bien-être et de richesse qu'on emporte de cette exposition est très vive et l'on se sent forcé d'admirer cette vaillante race de pionniers, qui a si bien su se développer par ses incessants travaux. Mais aussi quels regrets, en songeant que de tels hommes, qui sont nos compatriotes et qui ont fondé la prospérité de ce pays, ont été tristement abandonnés par la France pendant cette malheureuse guerre de Sept-Ans!"

Voici certes en notre faveur un bon témoignage bien vrai, et bien propre à nous inspirer une légitime satisfaction. Il est temps, en effet, que l'on nous apprécie à notre valeur en Europe et l'écrivain de la Revue prouve clairement que cela est déjà arrivé.

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en général. ALFRED MATHIEU, No. 350 rue Clarence, Ottawa, 24 juillet 1885.

\$10,000.00 -DE- MARCHANDISES DE GOUT -ET- Articles de Modes A VENDRE DE SUITE

A VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix? VEZ-NOUS VOIR

A VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégante FLEURS? VEZ-NOUS VOIR.

A VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS? VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

Photographies

GRANDE RÉDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 1884

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1881



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Poutres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada."

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 Juillet 1885

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIE DAZE Manufacturier

Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DÉTAIL! COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général, qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit: Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes Les meilleurs matériaux sont employés. Satisfactions garanties. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITÉE

Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs. IZAIÉ DAZE, Propriétaire. 16 mai 84

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides; Guérison certaine, remède géral, en usage dans les Etats-Unis et dans la Pologne. HÉMORROÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA